



COMITE DES FETES DE DOMMARTIN

Compensation financière pour le prêt de matériel

ARTICLE	DIMENSION	STOCK	TARIF €	NB EMPRUNTE	COUT
BARNUM « parapluie »	6m x 3m	2	120		
BARNUM « parapluie »	3m x 3m	3	50		
Grandes Tables Bois 12 places	3m x 0,75m	9	6		
Tables Bois 6 places	1,5m X 0,75m	4	5		
Tables Blanches 6 places	1.5m X 0,75m	2	5		
Tables Plastiques 6-8 places		30	5		
Mange Debout		19	6		
Chaises Plastique		100	2		
Chaises Plastique pliantes		50	2		
Bancs Plastique		25	4		
Sono Yamaha		1	100		
Jeu de lumières		1	20		
				TOTAL	

CAUTION :

380 €uros pour le barnum et la sono

Règlement par chèque uniquement à l'ordre : COMITE DES FÊTES DE DOMMARTIN

Assurance à la charge de l'emprunteur en cas de dégradation

Date de l'emprunt :

Nom de l'emprunteur :

Adresse :

Téléphone :

N.B : L'emprunteur ne peut employer le matériel à un autre usage que celui auquel il est destiné ni enfreindre les règles de sécurité. Il est seul responsable des dommages causés par et au matériel emprunté.

Informations importantes quant à la mise en place du Barnum :

- Ne pas mettre en place cette structure si le vent atteint ou dépasse 30 km/H.
- Ne pas chauffer cette structure avec des appareils au fuel, au gaz, au pétrole disposés à l'intérieur.
- Ne pas utiliser à l'intérieur de cette structure des appareils de cuisson ou autres faisant appel au fuel, au gaz, au pétrole.
- Ne pas installer la tente près d'une source de chaleur (flamme vive ou non).
- Ne pas installer la tente par temps d'orage.

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Pour tous renseignements :

Catherine DUFOURNEL: 06.74.42.28.67

Clément Ducarre : 06 31 55 90 93

cdfdommartin7@gmail.com